

**LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES CRIMINELLES  
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE**

à le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Joseph VOYAME**

*professeur honoraire  
ancien professeur associé*

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.